

18.02.2004 - 12:49 Uhr

Initiative « pour de plus justes allocations pour enfants ! » Le Conseil fédéral totalement insensible aux problèmes des familles pauvres

Berne (ots) -

Que le Conseil fédéral propose sans contreprojet le rejet de l'initiative populaire « Pour de plus justes allocations pour enfants ! » est la preuve qu'il mène une politique sociale insensible. Aujourd'hui, les familles avec enfants sont les principales victimes de la pauvreté. 230'000 enfants vivent dans des ménages dont les parents, bien qu'exerçant une activité lucrative, font partie des travailleuses et travailleurs pauvres aussi appelés « working poor ». De la dynamite sociale et sociétale !

Aujourd'hui déjà, la politique familiale suisse laisse clairement à désirer. Entre 1990 et 1998, les dépenses effectuées dans ce domaine ont stagné à hauteur de 1,2 à 1,3 pour cent du produit intérieur brut. En comparaison internationale, la Suisse figure dans le dernier tiers du peloton de l'OCDE.

Le système des allocations familiales est simple et déjà éprouvé. L'introduction d'une allocation pour enfant d'un montant uniforme pour toute la Suisse mettrait fin aux différences choquantes qui existent à ce jour entre les cantons. Des études prouvent qu'une allocation de 444 francs par enfant et par mois réduirait nettement le taux actuel de pauvreté de 6,7 à 3,5 pour cent. L'effet visé par les allocations familiales concerne les familles à revenus modestes et moyens. De telles allocations sont donc très efficaces, car les trois quarts des enfants vivent dans des familles dont les revenus sont inférieurs à 120'000 francs.

Les lamentations du Conseil fédéral concernant le coût de ces allocations familiales sont hypocrites, car, simultanément, des baisses d'impôt sont prévues dans le train de mesures fiscales qui sera soumis prochainement au peuple. Or ces cadeaux fiscaux allégeront unilatéralement la charge des familles à hauts revenus. Celles dont les revenus sont modestes ou moyens n'en profiteront pas. Qui plus est, ce sont elles qui passeront à la caisse et se feront donc blouser deux fois plutôt qu'une. L'Union syndicale suisse (USS) dit NON à ces mesures fiscales captieuses et demande aux Chambres fédérales qu'elles décident les améliorations substantielles aujourd'hui nécessaires et urgentes en matière d'allocations familiales et mettent en place une politique de la famille digne de ce nom.

Natalie Imboden, secrétaire en charge de ce dossier à l'USS se tient à votre disposition pour tout complément d'information à ce sujet : 031 377 01 17 ou 079 706 62 84.